

Un cadeau empoisonné

La promesse de la réalisation de la route régionale 931

Courrière-Mont-Lustin, obtenue en compensation du complexe

cinématographique par la majorité

assessoise: un bien ou un mal ?

A l'initiative de trois Maillois, Paul Wattencamps, Maurice Goethals et Georges Rossignon, une réunion d'information, à laquelle avait été invitée tous les riverains - les premiers concernés - s'est tenue mercredi soir au centre scout de Courrière. A voir le nombre de participants - une bonne cinquantaine! - cette rencontre était attendue. Souhaitée même.

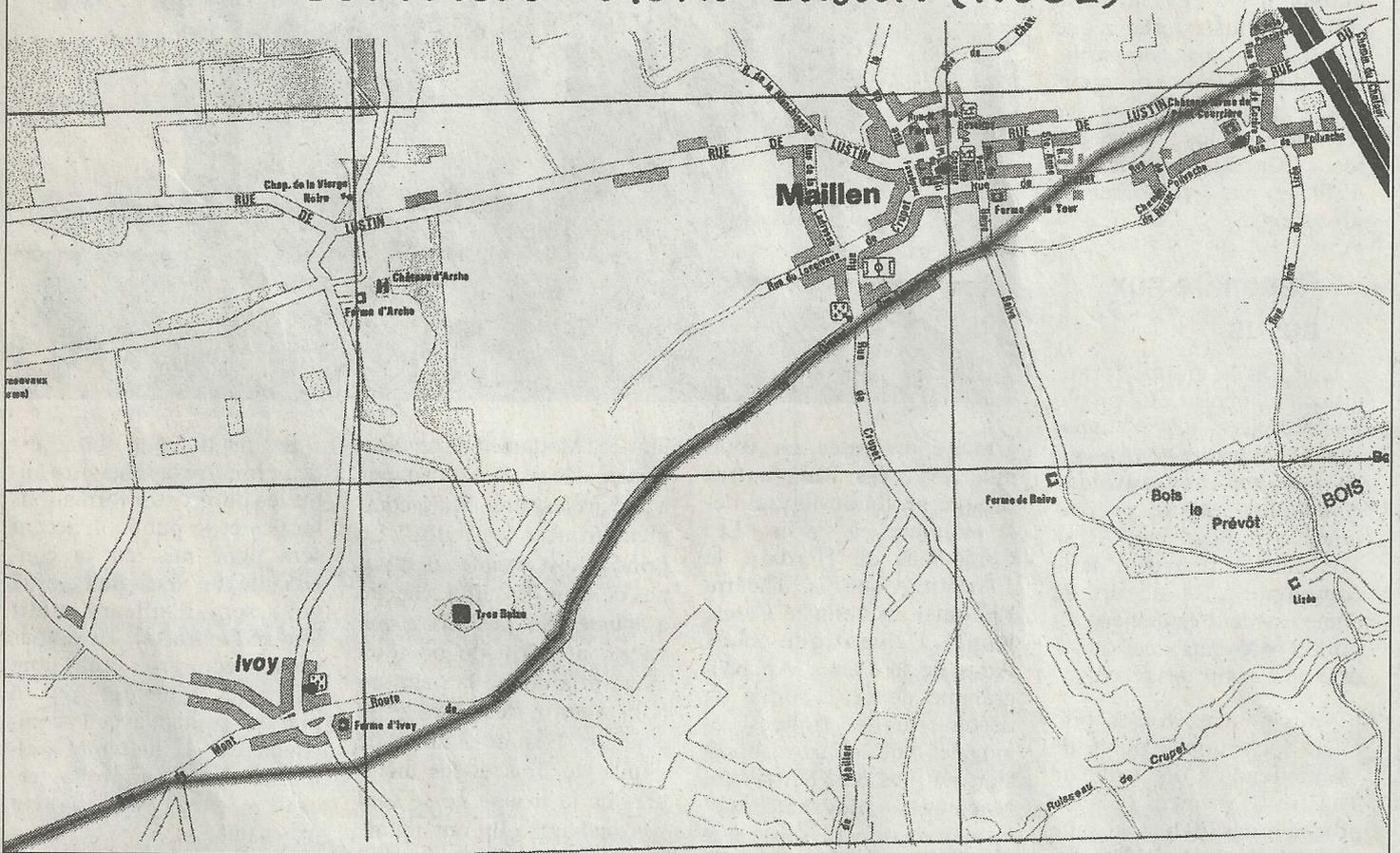
Normal: le projet est d'importance. De lui dépend l'avenir de tout un village, Maillen en

l'occurrence; et de toute une région qui s'étend de Petit-Courrière à Ronchinne en passant par Mont. Mais de lui dépend aussi, peut-être, l'avenir d'un hôpital. Car, qu'on ne s'y trompe pas: les deux sont bien liés. Et des médecins de Mont-Godinne, eux-même riverains, étaient là lundi soir pour le confirmer: il y a de fait une volonté des cliniques universitaires de Mont-Godinne de bénéficier d'une route de meilleure qualité. « Si jusqu'à présent, a dit l'un d'eux les ambulances

préfèrent emprunter la vallée plutôt que la route de Courrière, c'est uniquement parce que cette route est dangereuse. »

Questions cependant: le trafic actuel justifie-t-il que l'on sacrifie et défigure un village et une région rurale, riche en patrimoine? Et si c'est le cas, les plans actuels ne méritent-ils pas quelques réflexions et quelques amendements? Tout le débat de mercredi soir, a sensiblement tourné autour de ces deux questions. Essentielles.

Tracé du projet de route Courrière - Mont-Lustin (N931)



● Le projet de route (dont les derniers amendements remontent à 1988) démarre au pont de l'autoroute (à droite), à la sortie « Courrière », traverse des champs - classés! - pour passer juste derrière le château-ferme de Courrière, centre francophone de la FSC, qui accueille régulièrement 200 enfants, rejoint ensuite la rue « Sous les Prés » pour déboucher enfin au carrefour du cimetière de Maillen et enfin à la route de Dinant.

Le morceau contesté par la plupart des riverains est ce tronçon

qui se trouve actuellement à l'état de sentier communal, « le dernier du village » a relevé une riveraine ajoutant du même coup. « C'est le seul endroit où on peut encore se promener en toute tranquillité ».

Lors de la réunion, certains ont comparé ce contournement à celui de Ciney. A l'instar de ce qui est prévu pour la N931, la route Charlemagne est une chaussée à deux voies, d'une largeur réglementaire de 7 mètres, sans mauvais virage. « Et on y roule à 130 km/h! », a dit quelqu'un dans l'assemblée.

?

Les intérêts des uns...

Avant de passer aux questions/réponses, les trois orateurs ont tenté de cerner les intérêts des uns et des autres dans ce vieux projet de contournement de Maillen qui remonte maintenant à 15 ans et qui resurgit une nouvelle fois... Tel le monstre du Loch Ness! Car pour certains, comme pour Maurice Goethals qui ne s'en cache pas, il s'agit bien, au propre comme au figuré, d'un monstre qui pourrait sérieusement mettre en péril le développement du Château-Ferme de Courrière dont il assure la gestion. Quelle sécurité la Fédération des Scouts Catholiques pourrait-elle encore garantir à ces petits louveteaux coincés entre la route de Crupet et une voie rapide?

Pour la commune, il faut reconnaître que les avantages ne sont pas négligeables. D'un point de vue financier s'entend. En faisant de ce tronçon communal un tronçon régional, elle se débarrasserait ainsi de l'entretien de quelques kms de voiries. Et dieu sait si cela lui coûte déjà: en '95, Assesse a consacré 40 % de son budget, ce qui équivaut grosso modo à 40 millions.

Pour la clinique, l'intérêt comme on l'a déjà dit plus haut, est tout simplement, à entendre les médecins de Mont-Godinne qui assistaient au débat et - qui parlaient en leur nom propre et non au nom de l'institution - est d'avoir une voie d'accès beaucoup plus praticable que celle existante actuellement, «sans nécessairement réaliser les plans tels qu'ils apparaissent au plan de secteur», a admis ce médecin qui, intelligemment, a suggéré la mise sur pied d'une commission chargée d'étudier

les solutions et les amendements à apporter au projet. Et ensuite à soumettre les modifications éventuelles à la commune d'abord et au Ministre Lebrun, ensuite. «Car, j'estime aussi que ce tronçon prévu entre l'autoroute et le cimetière (NDLR: à l'état de sentier communal pour l'instant) est loufoque, grotesque et ennuyeux (sic). Et une solution pour l'éviter doit être envisagée».

... Et des autres

A Maillen, le risque est grand de voir la population se diviser autour de ce projet de route. La rue du Centre, qui reçoit actuellement tout le flot de circulation, pourrait voir d'un très bon oeil la construction de cette nouvelle chaussée qui la libérerait ainsi des embarras de trafic.

«Il faut se garder de ne voir ce projet que par le biais de son intérêt privé...», a glissé un riverain.

Cela dit, il n'est pas dit non plus que la nouvelle chaussée résoudra les problèmes d'insécurité de la rue du Centre ou même de la rue de Justin, toute aussi dangereuse. Georges Rossignon et Paul Wattecamp ont d'ailleurs bien fait remarquer: elles desservent toutes deux des destinations très précises. «Et il n'y a aucune raison pour que les navetteurs changent d'itinéraire. Surtout lorsque le nouveau est plus long...»

Enfin, il y a lieu aussi de se méfier de ce type de projet qui parfois peut entraîner un village à sa perte. Lincent (en Hesbaye) en sait quelque chose. Sa défiguration a commencé par une chaussée. Aujourd'hui, le village est coupé en deux par l'autoroute et par le TGV. Totalement sacrifié aux dieux de la route et de la vitesse.

Un exemple à méditer...

Marie-Claire Gillet
Ph. Vincent Lorent



● Les riverains de la rue «Sous les Prés» sont plutôt favorables au projet. En tout cas à la réfection de la route

Mont-Godinne applaudit!

«Il faut trouver une moyenne entre les désagréments d'un village et les désagréments d'une clinique». Cette parole de sage et d'une grande justesse - et que tous les intéressés dans ce projet devront assimiler sous peine d'arriver à un inévitable blocage - est de M. Godet, responsable des services généraux des cliniques universitaires de Mont-Godinne que nous avons interrogé au sujet de ce projet de route.

«Il est clair que nous sommes favorables. La clinique a intérêt à avoir une liaison autre que celle qu'elle a actuellement. En hiver, l'accès par le village de Mont et Crupet est beaucoup trop dangereux et généralement, les routes ne sont pas dégagées. Voici 15 jours, lorsque nous avons eu du verglas, deux infirmières ont renoncé à rentrer chez elles. Elles ont dormi à la clinique. Mais vous imaginez une ambulance dans des conditions comme celles-la?!»

Il faut savoir que chaque jour, entre 1.500 et 2.000 personnes, personnel et patients confondus, se rendent à la clinique qui, pour le sud de la province de Namur, demeure, après l'usine Kraft, le plus gros employeur. «Alors si la question est de savoir si la clinique a sa place dans cet environnement verdoyant et reposant pour les malades, je dirais qu'il ne faut pas négliger non plus cet aspect de l'emploi», ajoute M. Godet.

Le bien général

Pour Benoît Hallet, le directeur, c'est sans doute avec un certain soulagement qu'il verrait l'aboutissement de ce dossier. «Je ne vous cache pas, nous a-t-il confié que ma plus grande crainte est d'avoir, un jour, en traversant un de ces villages, un mort sur la conscience. Qu'en voulant sauver la vie de quelqu'un, nous en blessions mortellement un autre...»

Le risque serait donc beaucoup moins grand en contournant le village plutôt qu'en le traversant. «Il va de soi que plus une circulation est excentrée mieux c'est.» Cela dit, le directeur est conscient des inconvénients d'une telle route pour des riverains. «Moi-même, concède-t-il je n'apprécierais pas qu'un tel projet passe au bout de mon jardin. Mais l'intérêt de quelques-uns doit-il primer sur l'intérêt général?», interroge le directeur, qui cela dit n'est évidemment pas partisan d'un tracé ou d'un autre. Et en disant cela, il laisse la porte ouverte à toutes négociations éventuelles. Le but à atteindre est, comme il le dit très justement, «c'est le bien général».

M.-C.I.G.